

La cathédrale de Rouen

L'une des plus belles cathédrales gothiques de France. Elle fut commencée en 1201 et terminée en 1477. La tour centrale (ou clocher) a 468 pieds de hauteur. Dans la nef, du côté droit, on remarque, dans la chapelle St-Antoine de Padoue, une grande plaque de granit surmontée d'un médaillon de bronze à l'effigie de Cavelier de la Salle, baptisé à Rouen le 22 novembre 1643. Une inscription rappelle tous les titres de gloire du découvreur du Mississipi.

Comment se tiennent nos élèves

Y a-t-il rien de plus négligé dans nos classes que l'attitude des élèves? On soigne l'enseignement de l'orthographe, du calcul, de l'histoire; on s'efforce de faire des leçons claires et intéressantes et j'ose dire qu'on réussit assez souvent. Mais de la tenue du corps, on n'a cure.

Si vous interrogez, exigez que votre jeune interlocuteur se lève, quittant son banc, et qu'il ait pour vous répondre le corps droit, l'œil ouvert. l'allure franche tout en vous regardant bien en face, les yeux dans les yeux. Le temps passé à exiger une telle position ne sera pas, croyez-le, du temps perdu.

Ainsi, santé du corps, habitude de la franchise, moyen de combattre la timidité qui trop souvent suit les enfants pendant toute leur jeunesse, tels sont les avantages d'une bonne tenue et d'un maintien convenable. N'est-ce pas suffisant pour mériter l'attention des maîtres?

OBSERVATEUR.

Questions professionnelles

Q. « Le Gouvernement distribue-t-il encore gratuitement les cartes du Canada avec ses dernières divisions? »

R. Oui, aux écoles qui n'en ont pas encore reçu.

Q. « Ai-je le droit de garder mes élèves après les heures réglementaires de la classe — la retenue ayant pour but de punir l'enfant soit pour retard, ou leçons non apprises, ou devoirs mal faits? »

R. Oui, si les commissaires d'écoles ont adopté un règlement à cet effet.

Q. « Après trois mois de classe, je n'ai encore reçu que \$10. Puis-je obliger le Secrétaire à me payer régulièrement? »

R. Oui: La loi est formelle sur ce point.

L'article 241 dit que les commissions « doivent payer le traitement des instituteurs et des institutrices à l'expiration de chaque mois d'enseignement. »

Q. Les commissaires sont-ils tenus de fournir une série de livres de classes à chaque institutrice?

R. L'article 62 des Règlements refondus du Comité catholique dit, entre autres choses, qu'il doit y avoir dans *chaque école* « un exemplaire de chacun des livres approuvés, en usage dans la municipalité. »

Une institutrice n'a pas le droit d'acheter ces livres au nom de la Commission scolaire, sans y être autorisée.

Pensées

Une tête sans souvenir est une ville sans garnison.

NAPOLÉON.

Ce n'est pas un avantage d'avoir l'esprit vif, s'il n'est juste; la perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

VAUVENARGUE.

Persévérance fait plus et mieux qu'adresse.

La science creuse la vie et ne la comble pas; la piété l'illumine, l'élève et la complète.

LACORDAIRE

d'écol
lation
V
a
jusqu
les in
b
comm
et de
Schoo
E
grand
l'école
bon se
sion d
l'ensei
L
de leu
concur
A
cation
"
autoris
"
officiel
gogiqu
V
Les C
ce que
(et no
langue
tous le
D
O
résultat
charité,
lement
L'
(1)
(2)
d'Educa
(3)